



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 21 décembre 2009
D - 20090676

Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,

***Attribution d'aide en faveur des associations d'Anciens
Combattants . Subventions . Adoption . Autorisation.***

Mme Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations d'anciens combattants, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles, notamment par l'attribution de subventions.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 17 500 Euros prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

Société nationale « les Médaillés militaires » 12ème section de Bordeaux et des dames d'entraide	300 euros
Amicale de la 1ère division française libre de Bordeaux et du Sud Ouest	200 euros
Amicale des Parachutistes du Sud Ouest	400 euros
Association Rhin et Danube Anciens de la première armée française du département de la Gironde	200 euros
Association des Anciens Français Libres de la Gironde	200 euros
ARAC – Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	200 euros
Membres de la Légion d'Honneur Décorés au Péril de leur Vie	300 euros
Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants	300 euros
Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance Région Aquitaine	200 euros
Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire	500 euros
Association pour le développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée	200 euros
Fédération Nationale des Combattants de moins de vingt ans	200 euros
Comité d'entente des Organisations d'ACGV de Bordeaux Caudéran	400 euros
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie	200 euros
Fédération nationale des anciens des forces françaises en Allemagne et en Autriche « Rhénanie, Thur et Tyrol » FNAFFAA	100 euros
Fédération régionale du Sud Ouest des camarades de combat	400 euros
Frankton souvenir	200 euros
Groupement de Bordeaux des anciens combattants porte-drapeaux volontaires de la région militaire défense Atlantique	1 200 euros
Le souvenir français Comité Maréchal Foch Bordeaux	100 euros
Sidi Brahim de Bordeaux et du Sud-Ouest	100 euros
Union départementale des associations des combattants et victimes de guerre de la Gironde : UDAC	7 500 euros
Union départementale des combattants volontaires de la résistance	300 euros
Union départementale des sous officiers en retraite - UDSOR	300 euros
Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Bordeaux	800 euros
Association nationale des Anciens Parachutistes du 11ème choc BAGHEERA	600 euros

Fédération des associations du Front du Médoc et de la Brigade Carnot 1944-1945	200 euros
FNAME : Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures	200 euros
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes de la Gironde	300 euros
Union Nationale des AC d'Indochine des Théâtres Opérations Extérieures d'Afrique du Nord et toutes Générations du Feu	200 euros
UNC Gironde section Caudéran Le Bouscat	400 euros
UNC Gironde section Bordeaux Centre	500 euros
UNC Gironde section rive droite	300 euros

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2010 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne BREZILLON
Adjoint au Maire

